Lycée Saint Cyran

CONDITIONS FINANCIÈRES 2016/2017

TARIFS ET MODALITÉS DE RÈGLEMENT : Contributions des familles (cours d'équitation compris)

L'année scolaire se décompose en trois trimestres :
Afin de mieux répartir la charge de la pension sur l'année scolaire, nous vous proposons un paiement mensuel par prélèvement bancaire sur 11 mois (du 05 ou 10 septembre 2016 au 05 ou 10 juillet 2017) :

De la 4ème à la Terminale

	Total annuel* Dont équitation		**Prélèvements sur 11 mois**		**Total par trimestre**	
	Nouveaux élèves	Anciens élèves	Nouveaux élèves	Anciens élèves	Nouveaux élèves	Anciens élèves
Externes	1 716 €	1 666 €	156,00 €	151,45 €	572,00 €	555,33 €
Internes	3 957 €	3 907 €	359,73 €	355,18 €	1 319,00 €	1 302,33 €
Demi-pensionnaires	2 673 €	2 623 €	243,00 €	238,45 €	891,00 €	874,33 €
Internes-externés	3 180 €	3 130 €	289,09 €	284,55 €	1 060,00 €	1 043,33 €

Pour les classes de BTS

	Total annuel* Dont équitation		**Prélèvements sur 11 mois**		**Total par trimestre**	
	Nouveaux élèves	Anciens élèves	Nouveaux élèves	Anciens élèves	Nouveaux élèves	Anciens élèves
Externes	2 494 €	2 444 €	226,73 €	222,18 €	547,33 €	814,67 €
Internes	4 735 €	4 685 €	430,45 €	425,91 €	548,33 €	1 561,67 €
Demi-pensionnaires	3 451 €	3 401 €	313,73 €	309,18 €	1 150,33 €	1 133,67 €
Internes-externés	3 958 €	3 908 €	359,82 €	355,27 €	1 319,33 €	1 302,67 €

***Dont cotisation Centre équestre 48 € / trousseau élève 50 € (uniquement pour les nouveaux élèves et facultatif pour les anciens) / 5 € carte de self / et cours d'équitation.**

Paiement par prélèvements automatiques :
Prélèvements sur 11 mois après avoir fourni le mandat signé accompagné du RIB pour les nouvelles familles (aucune démarche à effectuer pour les familles en prélèvements l'année passée).
Les échéances sont calculées automatiquement en fonction du solde restant dû le 5 ou le 10 de chaque mois.

Paiement par chèque bancaire ou espèces :
Le trimestre est payable d'avance, soit en totalité soit mensuellement.

Week-end
Il sera demandé aux familles une participation de 59 € pour les élèves internes qui restent le week-end. Pour les élèves rentrant le dimanche soir une participation de 12 € sera demandée.
Pour les élèves de garde ou en stage interne, qui ont l'obligation de rester sur l'établissement dans le cadre de leur formation le week-end, aucun frais supplémentaire ne sera demandé aux familles.

LYCEE D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVE SAINT CYRAN
Votre Passion : notre Métier - Des formations pour votre avenir.
1 Route de Châtillon 36 700 SAINT-CYRAN-DU-JAMBOT www.leapstcyran.fr
Tél : 02.54.02.22.50 Fax : 02.54.39.33.22 Mel : st-cyran-du-jambot@cneap.fr

Établissement membre du
CNEAP
CONSEIL NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVE

Lycée Saint Cyran

CONDITIONS FINANCIÈRES 2016/2017

Transport

➨ CARTES DE TRANSPORT pour ST-PIERRE-DES-CORPS OU CHÂTEAUROUX.

La vente des cartes de bus s'effectue au secrétariat du Lycée :
113 € /carte pour 14 voyages payable d'avance.

GARES DE ST-PIERRE-DES-CORPS ET DE CHÂTEAUROUX

Départ du lycée le vendredi soir à 15h15 – arrivée aux gares vers 16h45
Départ le lundi des gares de ST-PIERRE-DES-CORPS à 9h50 et CHÂTEAUROUX à 9h10.

Les cartes de bus ne seront ni reprises ni échangées.

Il vous revient de bien vérifier les horaires des trains de vos enfants et de « prévoir large » afin qu'ils puissent bénéficier de notre service de transport. Les retards ou grèves de la SNCF ne sont pas de notre fait et sont à anticiper par vos soins. Si aucun train ne part à un horaire adapté, il convient de leur laisser une somme d'argent nécessaire pour prendre le TER : TOURS⇔FLÉRÉ-la-RIVIÈRE ou CHÂTEAUROUX⇔FLÉRÉ-la-RIVIÈRE, puis un taxi (prévoir une vingtaine d'euros, le tarif est différent selon que votre enfant possède ou non la carte 12-25 ans). Le numéro de téléphone du Taxi est affiché à l'abri bus.

Par ailleurs, nos prestataires de service de bus nous ont informés qu'ils rencontrent des problèmes de capacité dans les soutes des cars. Ce sont pourtant des cars de grande capacité. Il se trouve que beaucoup d'élèves disposent actuellement de grosses valises encombrantes avec en plus un sac.

La législation du transport de voyageurs interdit de mettre des bagages encombrants à l'intérieur du véhicule.
Nous vous demandons donc de bien vouloir utiliser un sac au lieu d'une valise pour faciliter le rangement et de faire en sorte que votre enfant n'emporte qu'un seul bagage. L'autre solution consisterait à affréter un véhicule supplémentaire, ce qui engendrerait forcément un coût de voyage plus important à supporter par les familles.

RAPPEL :

Une aide au transport peut être demandée par les familles au Conseil Général du département d'origine.

Centre Équestre

Licence 2016 (suivant tarif en vigueur de la FFE), (la cotisation annuelle de 48 € sera prise dans les prélèvements). La licence fédérale d'équitation de l'année en cours est obligatoire.
Hébergement de chevaux en box : 315 € par mois sur 10 mois + 50 € par mois sur copeaux.

CAS PARTICULIERS DES FAMILLES BOURSIÈRES

Pour les familles qui ont obtenu **une bourse d'études**, il est précisé que le montant annuel de la bourse viendra en déduction et, bien entendu, le solde sera reversé aux familles en fin d'année scolaire.
(www.simulbourses.educagri.fr)

LYCEE D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVE SAINT CYRAN
Votre Passion : notre Métier - Des formations pour votre avenir.
1 Route de Châtillon 36 700 SAINT-CYRAN-DU-JAMBOT www.leapstcyran.fr
Tél : 02.54.02.22.50 Fax : 02.54.39.33.22 Mel : st-cyran-du-jambot@cneap.fr

Établissement membre du
CNEAP
CONSEIL NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVE

Lycée Saint Cyran

CONDITIONS FINANCIÈRES 2016/2017

TARIFS ET MODALITÉS DE RÈGLEMENT : Contributions des familles (cours d'équitation compris)

L'année scolaire se décompose en trois trimestres :
Afin de mieux répartir la charge de la pension sur l'année scolaire, nous vous proposons un paiement mensuel par prélèvement bancaire sur 11 mois (du 05 ou 10 septembre 2016 au 05 ou 10 juillet 2017) :

De la 4ème à la Terminale

	Total annuel* Dont équitation		**Prélèvements sur 11 mois**		**Total par trimestre**	
	Nouveaux élèves	Anciens élèves	Nouveaux élèves	Anciens élèves	Nouveaux élèves	Anciens élèves
Externes	1 716 €	1 666 €	156,00 €	151,45 €	572,00 €	555,33 €
Internes	3 957 €	3 907 €	359,73 €	355,18 €	1 319,00 €	1 302,33 €
Demi-pensionnaires	2 673 €	2 623 €	243,00 €	238,45 €	891,00 €	874,33 €
Internes-externés	3 180 €	3 130 €	289,09 €	284,55 €	1 060,00 €	1 043,33 €

Pour les classes de BTS

	Total annuel* Dont équitation		**Prélèvements sur 11 mois**		**Total par trimestre**	
	Nouveaux élèves	Anciens élèves	Nouveaux élèves	Anciens élèves	Nouveaux élèves	Anciens élèves
Externes	2 494 €	2 444 €	226,73 €	222,18 €	547,33 €	814,67 €
Internes	4 735 €	4 685 €	430,45 €	425,91 €	548,33 €	1 561,67 €
Demi-pensionnaires	3 451 €	3 401 €	313,73 €	309,18 €	1 150,33 €	1 133,67 €
Internes-externés	3 958 €	3 908 €	359,82 €	355,27 €	1 319,33 €	1 302,67 €

***Dont cotisation Centre équestre 48 € / trousseau élève 50 € (uniquement pour les nouveaux élèves et facultatif pour les anciens) / 5 € carte de self / et cours d'équitation.**

Paiement par prélèvements automatiques :
Prélèvements sur 11 mois après avoir fourni le mandat signé accompagné du RIB pour les nouvelles familles (aucune démarche à effectuer pour les familles en prélèvements l'année passée).
Les échéances sont calculées automatiquement en fonction du solde restant dû le 5 ou le 10 de chaque mois.

Paiement par chèque bancaire ou espèces :
Le trimestre est payable d'avance, soit en totalité soit mensuellement.

Week-end
Il sera demandé aux familles une participation de 59 € pour les élèves internes qui restent le week-end. Pour les élèves rentrant le dimanche soir une participation de 12 € sera demandée.
Pour les élèves de garde ou en stage interne, qui ont l'obligation de rester sur l'établissement dans le cadre de leur formation le week-end, aucun frais supplémentaire ne sera demandé aux familles.

LYCEE D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVE SAINT CYRAN
Votre Passion : notre Métier - Des formations pour votre avenir.
1 Route de Châtillon 36 700 SAINT-CYRAN-DU-JAMBOT www.leapstcyran.fr
Tél : 02.54.02.22.50 Fax : 02.54.39.33.22 Mel : st-cyran-du-jambot@cneap.fr

Établissement membre du
CNEAP
CONSEIL NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVE

Lycée Saint Cyran

CONDITIONS FINANCIÈRES 2016/2017

Transport

➨ CARTES DE TRANSPORT pour ST-PIERRE-DES-CORPS OU CHÂTEAUROUX.

La vente des cartes de bus s'effectue au secrétariat du Lycée :
113 € /carte pour 14 voyages payable d'avance.

GARES DE ST-PIERRE-DES-CORPS ET DE CHÂTEAUROUX

Départ du lycée le vendredi soir à 15h15 – arrivée aux gares vers 16h45
Départ le lundi des gares de ST-PIERRE-DES-CORPS à 9h50 et CHÂTEAUROUX à 9h10.

Les cartes de bus ne seront ni reprises ni échangées.

Il vous revient de bien vérifier les horaires des trains de vos enfants et de « prévoir large » afin qu'ils puissent bénéficier de notre service de transport. Les retards ou grèves de la SNCF ne sont pas de notre fait et sont à anticiper par vos soins. Si aucun train ne part à un horaire adapté, il convient de leur laisser une somme d'argent nécessaire pour prendre le TER : TOURS⇔FLÉRÉ-la-RIVIÈRE ou CHÂTEAUROUX⇔FLÉRÉ-la-RIVIÈRE, puis un taxi (prévoir une vingtaine d'euros, le tarif est différent selon que votre enfant possède ou non la carte 12-25 ans). Le numéro de téléphone du Taxi est affiché à l'abri bus.

Par ailleurs, nos prestataires de service de bus nous ont informés qu'ils rencontrent des problèmes de capacité dans les soutes des cars. Ce sont pourtant des cars de grande capacité. Il se trouve que beaucoup d'élèves disposent actuellement de grosses valises encombrantes avec en plus un sac.

La législation du transport de voyageurs interdit de mettre des bagages encombrants à l'intérieur du véhicule.
Nous vous demandons donc de bien vouloir utiliser un sac au lieu d'une valise pour faciliter le rangement et de faire en sorte que votre enfant n'emporte qu'un seul bagage. L'autre solution consisterait à affréter un véhicule supplémentaire, ce qui engendrerait forcément un coût de voyage plus important à supporter par les familles.

RAPPEL :

Une aide au transport peut être demandée par les familles au Conseil Général du département d'origine.

Centre Équestre

Licence 2016 (suivant tarif en vigueur de la FFE), (la cotisation annuelle de 48 € sera prise dans les prélèvements). La licence fédérale d'équitation de l'année en cours est obligatoire.
Hébergement de chevaux en box : 315 € par mois sur 10 mois + 50 € par mois sur copeaux.

CAS PARTICULIERS DES FAMILLES BOURSIÈRES

Pour les familles qui ont obtenu **une bourse d'études**, il est précisé que le montant annuel de la bourse viendra en déduction et, bien entendu, le solde sera reversé aux familles en fin d'année scolaire.
(www.simulbourses.educagri.fr)

LYCEE D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVE SAINT CYRAN
Votre Passion : notre Métier - Des formations pour votre avenir.
1 Route de Châtillon 36 700 SAINT-CYRAN-DU-JAMBOT www.leapstcyran.fr
Tél : 02.54.02.22.50 Fax : 02.54.39.33.22 Mel : st-cyran-du-jambot@cneap.fr

Établissement membre du
CNEAP
CONSEIL NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVE